



UNE DYNAMIQUE NAISSANTE À LA RÉUNION

Quatre communes se sont engagées dans la démarche Agenda 21 local depuis 2010. À horizon 2013, 21 % de la population pourrait ainsi être couverte par un Agenda 21 reconnu au plan national.

L'Agenda 21 local permet aux collectivités de conduire, avec la population et les acteurs locaux, un diagnostic partagé sur les enjeux du développement durable. Il aboutit à une stratégie et à un plan d'action pluri-annuel. C'est une démarche volontaire qui s'intègre dans l'ensemble des politiques locales. Elle permet notamment de répondre plus facilement aux obligations du Grenelle de l'environnement : amélioration de la performance énergétique, acoustique et d'accessibilité du patrimoine bâti, élaboration d'un schéma d'assainissement collectif, réalisation d'un bilan carbone et d'un plan climat énergie territorial etc.

En 2010, 118 territoires de proximité sont reconnus nationalement sur 700 projets identifiés en France. Ainsi près de 15 % de la

population française est couverte par un Agenda 21 reconnu. Quatre communes réunionnaises, représentant 21 % de la population, se sont engagées dans la démarche en 2010.

La stratégie nationale de développement durable 2010-2013 se fixe pour objectif de parvenir à 1 000 Agendas 21 d'ici 2013, dont 250 reconnus au titre du dispositif national de reconnaissance. À La Réunion, les 31 collectivités locales sont susceptibles d'adhérer à terme à ce dispositif.

Audrey LESIMPLE - Deal



Agenda 21 local : un projet, cinq objectifs

L'Agenda 21 local est un projet territorial de développement durable qui vise cinq objectifs :

- lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources,
- épanouissement de tous les êtres humains,
- cohésion sociale et solidarité,
- dynamiques de production et de consommation responsables.

Il doit respecter cinq éléments de démarche :

- stratégie d'amélioration continue,
- participation des acteurs,
- organisation du pilotage,
- transversalité des approches,
- évaluation partagée.

Il est reconnu nationalement par l'obtention du label "Agenda 21 local France" délivré par le comité national A21.



Réunion de la Économie

HORS SÉRIE N° 11
Supplément à la revue trimestrielle de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

ISSN : 1952-3580
ISBN : 978-2-11-128183-7
Dépôt légal : 652
Code SAGE : ECOHS1184

Directrice de la publication : **Valérie ROUX**
Rédactrice en chef : **Claire GRANGÉ**
Conception graphique : **Agence HELLO**
Impression : **Print 2000**
Crédit photographique : **Fotolia, GSHR, Philippe CROZET**

© INSEE - 2012 - Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source. Autorisation préalable pour toute diffusion par voie électronique.

Retrouvez cette publication sur les pages régionales de La Réunion des sites :
www.insee.fr
www.reunion.developpement-durable.gouv.fr

Cette publication a pu être réalisée grâce l'aimable collaboration des organismes suivants :

- AGENCE POUR L'OBSERVATION DE LA REUNION, L'AMENAGEMENT ET L'HABITAT : *Clency Henriette.*
AGENCE RÉGIONALE DE L'ÉNERGIE RÉUNION (Observatoire de l'Énergie Réunionnais) : *Gaëlle Gilboire, Priscilla Deveaux, Sandra Grondin.*
CONSEIL GÉNÉRAL DE LA RÉUNION : *Dominique Léna.*
COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : *Dorothee Pageaud.*
DEAL service Prévention des Risques et Environnement Industriels : *Jean Luc Coue, Guillaume Pomaret.*
DEAL service Aménagement durable, énergie, climat : *Samuel Laslandes, Catherine Charritat.*
DEAL service Prévention des Risques Naturels et Routiers : *Robert Unterner, Thierry Bonaveira, Emmanuel Hardouin, Jérôme Peyrus, Ghislain Riquebourg.*
DEAL service Connaissance, Évaluation et Développement Durable : *Estelle Godart, Sébastien Mariotti, Audrey Lesimple.*
DEAL service Eau et Biodiversité : *Sonia Benneveaud, Patricia Benon, Frédérique Zelmire, Catherine Julliot, Cécile Reilhes, Mathieu Saliman, Pascal Talec.*
INSEE : *Nelly Actif, Michel Brassat, Hervé Le Grand, Anne Levet, Thomas Patenotte, Frédéric Kosmowski.*
OFFICE DE L'EAU : *Gilbert Sam Yin Yang.*
RÉSERVE NATURELLE MARINE DE LA RÉUNION : *Emmanuel Teissier, Bruce Cauvin.*
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION (Écomar) : *Lionel Bigot.*